

Zeitschrift:	L'écran illustré : hebdomadaire paraissant tous les jeudis à Lausanne et Genève
Herausgeber:	L'écran illustré
Band:	4 (1927)
Heft:	20
Artikel:	"Nitchevo" au Cinéma du Peuple
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-729608

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LAUSANNE - CINÉMA

Cinéma du Peuple - Maison du Peuple

Samedi 21 et Dimanche 22 Mai 1927, à 20 h. 30

NITCHÉVO

CINÉMA DU BOURG, Rue de Bourg, Lausanne

Téléphone 92.41

Du Vendredi 20 au Jeudi 26 Mai 1927

Chaque jour, matinée à 15 h. et soirée à 20 h. 30

Les Fiancées en folie avec **Buster Keaton**
Le Film sans nom

CINÉMA-PALACE RUE ST-FRANÇOIS LAUSANNE

Du Vendredi 20 au Jeudi 26 Mai 1927

Un beau film :

JEUNE SANG

avec la grande vedette allemande **LYA DE PUTTI**

ROYAL-BIOGRAPH Du Vendredi 20 au Jeudi 26 Mai 1927

PROGRAMME EXTRAORDINAIRE I

Conrad VEIDT — Werner KRAUSS — Maly DELSCHAF — Harry LIEDTKE, dans

L'Avortement devant la conscience publique

Splendide film dramatique et réaliste en 5 parties.

Laura LA PLANTE dans **LA REINE DU CINÉMA** Grande comédie humoristique en 4 parties.

THÉÂTRE LUMIEN Du Vendredi 20 au Jeudi 26 Mai 1927

Dimanche 22 Mai : Matinée dès 2 h. 30

Karina BELL — Maurice de FERAUDY — Gosta EKMAN dans

LA DERNIÈRE GRIMACE

Merveilleux film artistique et dramatique en 7 parties. — Une œuvre des plus captivantes.

SAUVE QUI PEUT ! Comédie comique en 2 parties.

Si vous désirez savoir ce qui se joue dans les cinémas de Lausanne ! CONSULTEZ toujours « L'ÉCRAN » qui paraît CHAQUE JEUDI

FEUILLETON DE L'ÉCRAN ILLUSTRE

JEAN CHOUAN

(Suite.)

Il avait passé une terrible nuit, et, à son réveil, reçut le message de Jean Chouan. A sa lecture, il s'effondra sur un fauteuil et cachla son visage entre ses mains. Il vit en pensée les Chouans exécuter Marie-Claire et frémît d'horreur ; à ce moment, Maryse Fleurus entra. Un sourire diabolique souleva sa lèvre, et, s'approchant d'Ardoquin, elle joua la comédie de l'apitoiement et de la douceur. Comme l'accusateur public attendait la signature de l'ordre, elle conseilla au délégué de feindre la maladie pour se retrouver dans sa chambre et en interdire l'entrée à quiconque. Et profitant de ce qu'on le croirait malade, il partit secrètement pour Paris pour exposer le cas aux membres du Comité du Salut public. Ardoquin hésitait, mais devant les rassurantes promesses de l'intrigante, il accepta. Avant qu'il partît, elle essaya de lui faire établir la mise en accusation de Marceau. Après quelques hésitations, il écrivit le fatal papier. Il le retira, et, une fois seule, Maryse se saisit de l'ordre d'exécution, non signé, et le glissa dans son corsage.

Où l'on voit la brave Victoire ajouter un couplet inédit à la « Carmagnole ».

Dans la cour de la prison, la charrette et les soldats attendaient toujours le signal du départ.

Le sergent Lefranc n'aimait pas beaucoup semblable besogne et le spectacle des exécutions ne l'emplissait pas d'allégresse. Il se livrait à des pensées profondes lorsqu'il vit sa femme et son fils se diriger vers lui.

La grosse Victoire était hors d'elle et venait lui annoncer l'enlèvement de Marie-Claire. Le résultat fut immédiat : Lefranc eut le plus bel accès de désespoir qui soit. Quand il put raisonner, il n'hésita point à tout attribuer à Maryse Fleurus. Ils oublièrent l'idée de s'en ouvrir au général Marceau. Mais, à ce moment, les soldats entourèrent la mère Victoire et voulurent qu'elle chante. Elle entonna, à bout de résistance, la *Carmagnole*. Puis elle improvisa :

Ah ! s'ils avaient le sens commun,
Tous les Français n'en feraien qu'un.

A la surprise des soldats, elle continua :

Loin de s'entêtrer,
Ils viendront tous manger
A la même gamelle.
Vive le son
Du canon.

Soudain s'éleva la voix du citoyen Le Bateux, accusateur public. Il criait :

Les exécutions sont suspendues !

C'est pas tout ça, grommela la mère Victoire, s'agit maintenant de nous occuper de Marie-Claire !

... Dès le départ du délégué pour Paris, Maryse entra dans son bureau et, tirant l'ordre de son corsage, elle le tamponna d'un cachet, puis

signa pour Sans-Quartier. Ceci fait, elle sortit et remit l'ordre signé au président du Comité révolutionnaire.

Où l'on voit le sergent Lefranc obtenir un congé sur lequel il ne comptait guère.

Dans une grande salle gothique du château de Nantes, Marceau, l'air sombre, se tenait à califourchon sur une chaise. Kléber se tenait près de lui et lui reprochait amicalement de penser encore à Marie-Claire. Marceau pensait même à s'offrir en otage à sa place pour la sauver, et cela paraissait à Kléber la pire des folies. Ils étaient tous deux écœurés de la besogne de bourreaux qu'on leur imposait, mais Kléber supportait plus courrouusement l'insécurité de cette situation. Il est vrai que Marceau était voué à la haine de Maryse Fleurus, mais le tribunal qui devait juger le jeune général serait constitué par des militaires qui le jugeraient avec leur conscience patriotique. Kléber pensait donc que son ami n'avait pas à craindre une punition injuste.

— Ce n'est pas en mourant, c'est en vivant que tu feras tout ton devoir ! ajouta-t-il en serrant les mains de Marceau.

Le sergent Lefranc réintégrait les dépendances du château de Nantes, où les casernements étaient installés ; et son petit Nicolas jouait à la marelle, quand son palet, trop fortement poussé, vint rouler aux pieds du général Cauchal, présent de la Commission militaire de Nantes, qui venait de recevoir un pli dont la lecture le fit s'exclamer : c'était l'ordre d'arrêter Marceau, ac-

Pourquoi a-t-elle, à l'insu de son mari, des complications singulières avec Hervé de Kerゴet et va-t-elle jusqu'à se rendre chez lui mystérieusement ?

Que doivent penser de cette femme énigmatique Noëlle d'Arbères, la fiancée d'Hervé de Kerゴet à qui Sonia Cartier témoigne une vive amitié, et le commandant Cartier lui-même en qui, malgré toute la tendresse dont sa femme l'entoure, le soupçon commence de faire son œuvre cruelle ?

Une catastrophe va précipiter le dénouement de ce drame latent.

L'« Atalante » a poursuivi et coulé un bâtiment qui se livre à la contrebande des armes et dont le commandant n'est autre que Saratoff. Mais avant de périr le bandit a réussi à atteindre traitrusement le sous-marin qui coule.

L'« Atalante » repose sur le fond de la mer. Le bâtiment sera-t-il sauvé ? Cela semble peu probable. Stoïquement l'équipage se prépare à la mort. Cependant le commandant Cartier, à cette minute suprême où l'on songe avec déchirement aux êtres aimés que l'on va quitter pour toujours, désire savoir si Sonia est demeurée digne de la pensée fervente d'un mourant. Il a vu, au moment du départ de l'« Atalante », qu'une lettre écrite par sa femme était remise à Hervé de Kerゴet. Cette lettre est là dans la poche du jeune homme, le commandant Cartier demande, exige qu'il la lui montre. Hervé de Kerゴet refuse énergiquement. Fût-ce à l'heure de la mort il n'a pas le droit de livrer un secret qui n'est pas le sien. Les deux hommes s'affrontent durement. Cartier emploie son « second » qui le repousse, prêt à défendre jusqu'au bout le secret de Sonia.

Mais Cartier est homme d'honneur. Le premier moment d'égarement passé, il reconnaît que l'attitude du jeune officier est ce qu'elle doit être et il admet que la parole donnée par Hervé doit lui suffire. Jamais, assure Hervé, Sonia n'a cessé d'être digne de l'amour de son mari...

Cependant, lorsqu'après de douloureuses heures d'agonie, l'équipage de l'« Atalante » est sauvé, le commandant Cartier fait en sorte que Sonia croit que l'unique officier survivant est de Kergoet.

Alors la douleur de Sonia qui croit son mari mort est si spontanée, si émouvante qu'il ne peut plus douter ; l'épreuve a été concluante.

L'épreuve d'ailleurs se résout dans les conditions les plus honorables pour Sonia.

Toute sa famille ayant été massacrée au cours de la révolution russe, elle n'échappe, par miracule, que grâce à l'intervention d'un personnage influent, Saratoff, qui l'a emportée comme une proie à l'étranger. Hervé de Kerゴet, la rencontrant aux prises avec cet individu, la lui a arrachée, l'a protégée et l'a emmenée en France. Puis il est parti pour l'Extrême-Orient. Or Sonia est devenue la femme du commandant Cartier, auquel, peut-être, elle eut le tort de ne pas avouer qu'elle avait été la victime de Saratoff et que ce Saratoff l'ayant retrouvée, cherchait à la reprendre. C'était tout naturellement à Hervé de Kerゴet, confiant de ses jours pénibles, et que le hasard amenait auprès d'elle, qu'elle avait demandé protection. Et de là était venu le malentendu tragique.

Hervé de Kerゴet, dont la conduite n'a cessé d'être généreuse, désintéressée et chevaleresque, épouera donc sa fiancée. Et pour le commandant Cartier, pour Sonia, un nouveau bonheur commence, le passé n'est plus rien : *Nitchévo* comme on dit au pays de Sonia.

„L'ÉCRAN ILLUSTRE“
est en lecture
dans 150 ÉTABLISSEMENTS de LAUSANNE

cusé d'avoir fait évader un chouan. Le jeune tambour n'en entendit pas davantage et courut annoncer la nouvelle à ses parents, qui furent indignés. Lefranc, sans réfléchir, se précipita dans l'intérieur du château et vint prévenir Marceau qu'on allait l'arrêter, et pour quelle raison. Il s'offrit à prendre la place pour Marceau et proposa de s'accuser d'avoir fait évader Jacques Cottreau ; Marceau refusa doucement, et, pendant que le sergent insistait, la porte s'ouvrit devant le général Cauchal :

— J'ai l'ordre de t'arrêter, dit-il à Marceau d'un ton plein de tristesse.

Avant de quitter la salle, le jeune général glissa à l'oreille de Lefranc quelques mots à voix basse. Ferment, le sergent répondit :

— Compris, général, ce sera fait !

Puis, s'asseyant à une table, il écrivit rapidement quelques mots sur un papier qu'il remit au sergent :

— Général, ce sera fait ou j'y laisserai ma peau ! dit-il.

Victoire et le petit Nicolas s'inquiétaient de l'absence de Lefranc quand ils virent Marceau sortir du château entre Cauchal et Kléber, suivis de quelques officiers. Leur mine ne fut pas pour rassurer la mère Victoire. A ce moment arriva Lefranc, le visage épanoui dans un large sourire :

— Le général Marceau m'a donné congé ! anonna-t-il.

(A suivre au prochain numéro.)